

# FQ Séminaire Psychologie Projective

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

---

## Présentation

**Thème du Séminaire : Le compte-rendu du bilan psychologique. Les enjeux de sa restitution orale et écrite.**

**Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : FQ-H03PROJE**

**Responsables de l'enseignement :** Estelle Louët

**Forme de l'enseignement :** en distanciel uniquement

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur [C@nditOnLine](#)

## OBJECTIFS

---

Après l'analyse et l'interprétation du Rorschach et des tests thématiques (TAT, CAT, Patte Noire...) réalisées, le temps est venu pour le psychologue de rédiger, de préparer et de transmettre le compte rendu du bilan psychologique. La transmission des données cliniques qui ont été dégagées est complexe et délicate, elle exige de la part du clinicien tact et bienveillance, rigueur et pondération dans le respect des règles déontologiques. Le compte rendu du bilan psychologique nécessite ainsi une réflexion éthique sur les valeurs qui fondent la pratique et les actions du psychologue. Il ne peut en aucune manière s'agir de transmettre les données brutes issues de l'évaluation, mais de les synthétiser, de les interpréter pour les réinscrire dans l'ensemble du fonctionnement psychique du sujet et les rendre compréhensibles dans une approche dynamique cohérente au regard de la théorie et de la méthodologie projective.

L'objet du séminaire est de poser les bases d'une réflexion sur l'exercice du compte rendu, dans ses applications et ses formes pratiques mais aussi dans les questionnements qu'il soulève. Dans nos sociétés contemporaines où le tout dire et la transparence sont la ligne d'horizon à atteindre, que peut-on et doit-on transmettre de nos interprétations soumises à l'exigence la plus stricte de l'intérêt si ce n'est de l'intégrité du sujet ? S'il s'agit de mettre en évidence les ressources du sujet, il ne peut être question de minimiser les difficultés qu'il rencontre, car les unes et les autres participent à l'évaluation psychopathologique mais aussi aux indications thérapeutiques. Les conférenciers du séminaire sont tous universitaires et psychologues cliniciens ayant une grande pratique du bilan psychologique auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes. Dans ce séminaire, les enjeux du compte rendu oral et écrit seront abordés du point de vue de ses principes fondamentaux et de sa pratique à partir d'études de cas discutés en groupe.

## COMPÉTENCES VISÉES

---

A l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :

- \* Rédiger le compte-rendu d'un bilan psychologique en tenant compte de ses enjeux tant éthiques que cliniques
- \* Synthétiser les données issues de l'analyse et de l'interprétation des épreuves projectives, les rendre intelligibles et partageables dans un compte-rendu écrit et oral

## Programme

## ORGANISATION

---

**Référence formation : FQ-H03PROJE**

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

**Volume horaire** : 24 heures

**Calendrier** : sur toute l'année universitaire

**Rythme** : 8 demi-journées non consécutives

**Lieu** : en distanciel uniquement

## CONTENUS PÉDAGOGIQUES

Ce séminaire propose une réflexion théorique et pratique sur les enjeux cliniques et déontologiques du compte rendu d'un bilan psychologique pour répondre aux questions suivantes, à l'aide d'études de cas approfondies d'enfant, d'adolescent et d'adulte, discutés par des spécialistes du domaine :

- \* Quels sont les principes fondamentaux du compte rendu écrit et oral ?
- \* Comment réinscrire les données issues de l'analyse d'un Rorschach et d'un test thématique dans l'ensemble du fonctionnement psychique ?
- \* Comment transmettre de façon synthétique et compréhensible les résultats d'un bilan psychologique ?

[Télécharger le planning 2024-2025](#)

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

### Équipe pédagogique :

Michaël Chocron, Estelle Louët, Hélène Suarez-Labat, Benoît Verdon, Xanthie Vlachopoulou, Maïa Guinard, Sarah Vibert

### Ressources matérielles :

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- \* d'échanger des fichiers, des données
- \* de partager des ressources, des informations
- \* de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

## MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

## Admission

Les personnes exerçant le métier de psychologue *clinicien.e*.

## PRÉ-REQUIS

Exercer le métier de Psychologue.

## LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page [Les clés de la réussite - FCU \(reussir-en-universite.fr\)](#)

### Droits de scolarité :

### FRAIS DE FORMATION\* selon votre profil

- \* Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **850 €**
- \* Pour toute personne finançant seule sa formation : **850 €**
- \* Pour toute personne finançant seule sa formation et diplômée de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier OU de paramédicaux : **530 €** (justificatif à déposer dans *CanditOnLine*)
- \* Pour toute personne finançant seule sa formation et étant étudiant, interne, ou Faisant Fonction d'Interne universitaire : **530 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans *CanditOnLine*)

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**

\* Pour toute personne finançant seule sa formation et étant demandeur d'emploi sans prise en charge Pôle emploi et sans mobilisation du CPF : **530 €** (justificatifs à déposer dans CandiOnLine)

*\*Les tarifs des frais de formation sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

[Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE](#)

**Date de début de candidature :** 1 juin 2024

**Date de fin de candidature :** 5 oct. 2024

**Date de début de la formation :** 17 oct. 2024

## Et après ?

### POURSUITES D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres séminaires, des formations qualifiantes ou des diplômes d'université

## Contacts

### Responsable(s) pédagogique(s)

Estelle Louët

### Assistant(e) de formation continue

Xavier Henry

formation-continue.psych@u-paris.fr

### Gestionnaire de formation continue

Gestionnaire ODG Psycho

01 57 27 55 81

odg.fc.psych.sh@u-paris.fr

## En bref

### Composante(s)

Institut de psychologie

### Modalité(s) de formation

- Formation continue

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur > [u-paris.fr/choisir-sa-formation](https://u-paris.fr/choisir-sa-formation)**